

GROUPE
vyv

Direction Expertise Règlementaire
DIRECTION DÉVELOPPEMENT COLLECTIF GROUPE

Comment vous le Santé ?

Sylvie KERMABON
Direction Données et Stratégie Numérique

mon
ESPACE
SANTÉ

Chorüm Harmonie Mgefi mgen mmg MNT vyv Amos

Présentation et Partenariat Groupe VYV

Consultation et alimentation du Dossier Médical (DMP enrichi de fonctionnalités).

Le dossier médical alimenté par les usagers et les professionnels de santé en documents médicaux et consultable par les acteurs de santé autorisés.



Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des PS assurant le suivi de l'usager, via un service de messagerie de santé sécurisée.

Agrégation des rendez-vous médicaux passés et à venir.

L'agenda permettra ainsi de recevoir des rappels personnalisés pour les vaccins et dépistages recommandés

L'AGENDA

LE CATALOGUE D'APPLICATIONS

Accès à des applications utiles pour la santé, référencées par l'Etat, compatibles avec Mon espace santé et rassemblées dans un catalogue.



mon
ESPACE
SANTÉ

Planning de déploiement Mon espace santé

▶ Le lancement de Mon espace santé se fera au travers d'une communication nationale qui débutera en 2022. Il est précédé par une phase pilote auprès de 3 territoires (Somme, Haute-Garonne, Loire-Atlantique)



DÉLAI D'OPPOSITION :

À partir de l'envoi du courrier/e-mail, les usagers disposent de **6 semaines pour s'opposer/créer** leurs profils Mon espace santé.



OUVERTURE DES FONCTIONNALITÉS DE Mon espace santé EN DEUX TEMPS :

Fonctionnalités attendues pour Mon espace santé				
Disponibles pour la généralisation	DMP	Messagerie	Agenda	Store
Améliorations prévues en 2022	DMP	Messagerie	Agenda	Store

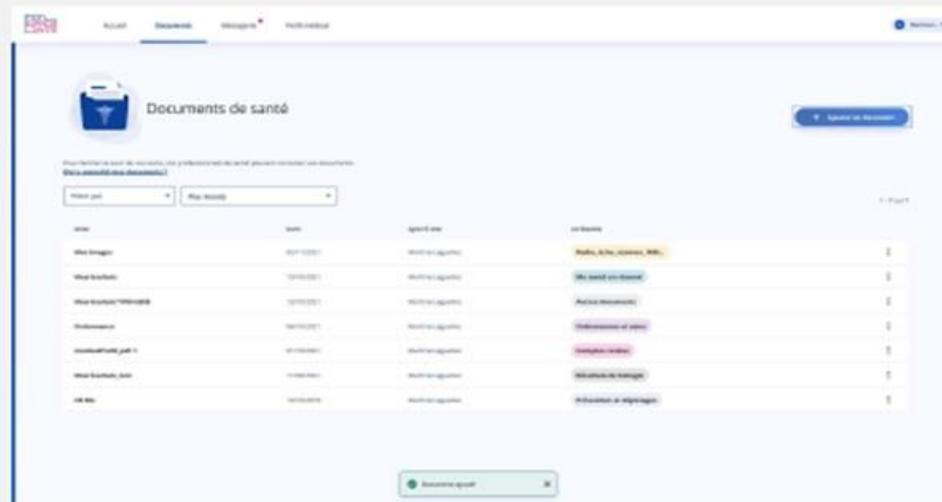
Jalons clés

- 30 Août 2021 : Démarrage des envois des courriers et e-mails d'information pour le pilote
- 13 Octobre : Création automatique des profils Mon espace santé de la phase pilote
- Mi janvier 2022 : Envois des courriers et e-mails d'information pour la généralisation
- Début Mars 2022 (+ 6 semaines) : Création automatique des profils Mon espace santé de la phase de généralisation.



Le dossier médical est composé **des documents** qui s'appuie sur l'actuel DMP et le **profil médical**

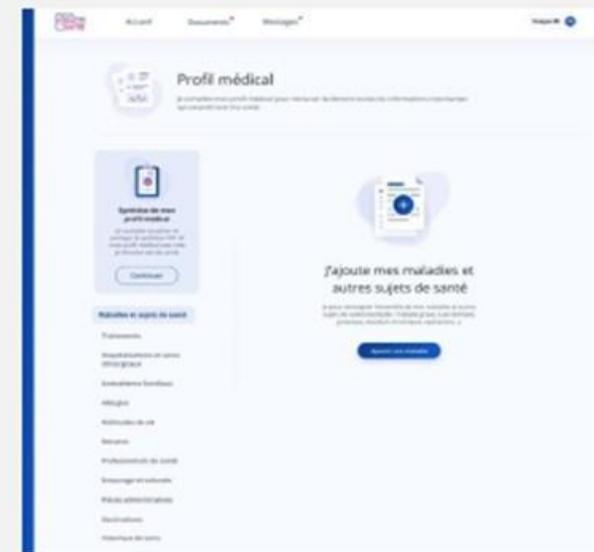
Les documents



Titre	Date	Ajouté par	Statut
Médecin	10/10/2021	Médecin	Maladies, Allergies, Mesures
Médecin	10/10/2021	Médecin	Mesures de santé
Médecin	10/10/2021	Médecin	Antécédents
Médecin	10/10/2021	Médecin	Maladies et sujets de santé
Médecin	10/10/2021	Médecin	Maladies et sujets de santé
Médecin	10/10/2021	Médecin	Maladies et sujets de santé
Médecin	10/10/2021	Médecin	Maladies et sujets de santé
Médecin	10/10/2021	Médecin	Maladies et sujets de santé

- L'objectif principal de la page Documents est de stocker les documents issus d'exams médicaux afin de permettre un meilleur suivi de la santé de l'utilisateur.
- L'ajout des documents peut être fait par les professionnels de santé et les usagers.
- L'utilisateur peut ensuite visualiser et télécharger les documents ainsi que modifier ou supprimer les documents qu'il a ajoutés.

Le profil médical



Profil médical

Maladies et sujets de santé

Traitements

Allergies

Mesures

Antécédents

Familiaux, Hospitalisations et chirurgies, Entourage et Volontés (Volontés et droits du patient, Directives anticipées, Entourage), Historique des soins

- Le profil médical de Mon espace santé permet à l'utilisateur de prendre en main sa santé en ajoutant des éléments sur sa situation médicale. L'utilisateur peut alimenter la rubrique document avec la synthèse du profil médical ou l'envoyer via la messagerie sécurisée afin de le communiquer aux professionnels ou établissements de santé
- Le profil médical est composé de 9 rubriques : Maladies et sujets de santé, Traitements, Allergies, Vaccinations, Mesures, Antécédents Familiaux, Hospitalisations et chirurgies, Entourage et Volontés (Volontés et droits du patient, Directives anticipées, Entourage), Historique des soins

La messagerie permet à l'utilisateur d'échanger et d'être notifié d'événements



Une messagerie sécurisée et facile d'usage



Envoi et réception de pièces jointes



Des échanges avec son cercle de soin

La messagerie permettra à l'utilisateur d'échanger avec ses professionnels de santé.

L'utilisateur ne pourra pas contacter un professionnel de santé s'il n'a pas déjà été contacté par celui-ci.

Les documents reçus via la messagerie peuvent être directement enregistrés dans le dossier médical de Mon espace santé.

Les professionnels de santé habilités à utiliser la messagerie sont les professionnels équipés de la **Messagerie Sécurisée en Santé**.

Il s'agit d'un espace de confiance national permettant à des **professionnels de santé référencés auprès de l'Agence du Numérique en Santé** d'échanger par email dans un environnement informatique garantissant la sécurité et la confidentialité des données échangées.



Les premiers usages Mon espace santé



ENVOI PAR
MSSANTÉ

PRÉ-VENUE	POST-VENUE
Envoi d'un protocole de soin ou d'un rappel de rendez-vous dans le cadre d'un long suivi	Echange unitaire entre PS et patient pour suivi de ses soins ou recommandations personnalisées
Demande du profil médical de Mon espace santé (données médicales et administratives) afin de préparer une prise en charge	Envoi de documentation thérapeutique utile au suivi des soins
Envoi d'un message pour demander des informations médicales complémentaires (résultat d'examen de biologie, nouvelle ordonnance...)	Envoi de questionnaires de satisfaction
Envoi de la convocation et des consignes de préparation en amont d'un séjour à l'hôpital	Envoi de documents de santé produits par des logiciels métiers qui ne sont pas connectés au DMP (CR d'échographie, rapport de suivi d'un service de télésurveillance...)

Qu'est ce que le catalogue de services Mon espace santé ?

Le catalogue de services numériques permettra au titulaire de Mon espace santé, de découvrir l'offre des services utiles en santé et gérer les accès à ses données de santé.



- Les services s'adressent aux **usagers (patients/citoyens)** dans le secteur sanitaire (santé, bien-être et maintien de l'autonomie), médico-social et social.
- Les services peuvent être proposés par des acteurs **publics et privés** et peuvent être **gratuits ou payants**, ils peuvent être sous forme **d'application mobile ou site Web**.
- Les services sont référencés par les **pouvoirs publics**.
- Le titulaire de Mon espace santé choisit les services, et consent de manière libre et éclairée, les données qu'il accepte d'échanger

Illustrations de services pouvant prétendre aux référencement

(issues des travaux avec 30 éditeurs retenus dans le cadre d'un appel à candidature)



SYNTHESE des engagements du Groupe VYV

Pour nos adhérents, nos patients

> 5,5 M
Adhérents +
leurs familles
informés au moins
une fois en 202

Alimentation du
dossier médical
« Mon Espace
Santé » avec
CR et lettre de
sortie et INS
pour 100% des
Etablissements

Une information
disponible pour
tous les patients
de nos 1 700
Etablissements :
affichage et
accueil

Formation des
professionnels
de santé par
métier

mais aussi des actions ciblées

- Information lors d'évènements Harmonie Mutuelle : ateliers présentiels et virtuels et partenariats avec public jeune ou seniors etc..
- Affichages dans les agences :
 - 230 Agences Harmonie Mutuelle
 - 124 Espaces d'accueil MGEN

Ciblage des communications, dans le cadre du plan de contact relationnel : Harmonie Mutuelle

- Naissance d'un enfant : comment utiliser Mon Espace Santé quand on est parent ?
- Aidants : Mon Espace Santé pour la personne aidée

Communiquer dans les espaces personnels des adhérents MGEN avec un webinaire de présentation des usages de Mon Espace Santé

15,24 millions de visites sur l'Espace personnel
91% d'utilisateurs satisfaits de l'espace numérique en ligne (36% très satisfaits)
98% de satisfaction de l'appli Espace personnel

Des questions ? Des réactions ?



Nous vous écoutons !

Suivez la formation RH !



Grâce à ce parcours, en **30 mn**, vous saurez activer et prendre en main votre nouveau service. Pour le Groupe VYV, il est important de promouvoir cet espace, et de faire en sorte que tous, adhérents et patients, mais aussi salariés et élus, nous puissions l'adopter.

